

**DÉCISION DE LA PRESIDENTE N°2025-886
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

OBJET**Collecte et traitement du bois A issu des trois déchetteries intercommunales**

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 Juillet 2020, n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 et n°2025-130 en date du 7 juillet 2025 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Considérant que la collecte et le traitement du bois traité (bois B) soit pris en charge dans le cadre des filières REP ;

Considérant la nécessité de passer un marché de prestations de services pour la réalisation de la prestation d'enlèvement des bennes bois non traité (bois A) des déchetteries ;

Vu la proposition de l'entreprise TRANSPLANEZE - Le Bourg - 15300 Ussel ;

DECIDE

Article 1 : De confier à la société TRANSPLANEZE - Le Bourg - 15300 Ussel la collecte, le transport et le traitement du bois A collecté sur les déchetteries de Saint-Flour, Chaudes-Aigues et Pierrefort jusqu'au 30 juin 2026.

Article 2 : De fixer les conditions de prestation comme suit :

Location de la benne : 75€ HT/mois ;

Rotations au départ de :

- Chaudes-Aigues : 312 € HT ;
- Pierrefort : 289€ HT
- Saint-Flour : 230€ HT

Traitement du bois : 0€ HT / tonne et 55€ HT/ tonne en cas de déclassement

Article 3 : Dit que les crédits sont inscrits au budget annexe collecte des OM 2026, chapitre 011, articles 611 et 6135 et seront inscrits au budget déchets 2026;

Article 4 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour. Tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télerécours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Saint-Flour, le 19 décembre 2025

La Présidente,

Céline Charriaud

Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 06 JAN. 2026

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, le **06 JAN. 2026**

Accusé de réception en préfecture
015-20066050-210811-2025-028-886-AU
Date de télétransmission : 06/01/2026
Date de réception préfecture : 06/01/2026

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES ET SERVICES

ACHETEUR



SAINT-FLOUR COMMUNAUTE

Village d'entreprise
ZA Rozier Coren
15 100 SAINT-FLOUR

OPERATION

Evacuation et traitement de déchets bois présents dans les déchetteries du territoire de Saint-Flour Communauté

ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRe A BONS DE COMMANDE

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

La procédure de consultation utilisée est la suivante :
Procédure adaptée selon les modalités des articles L.2123-1, et R. 2123-1, 1° et suivants du Code de la Commande Publique.

Signataire du marché et ordonnateur : Madame la Présidente de Saint-Flour Communauté
Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier de Saint-Flour

N° de marché : 2025-42

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRE
 (Document contractuel)

DESIGNATION	Déchetterie	Unité	Prix unitaire en € HT	Prix unitaire en € TTC
Enlèvement et évacuation des bennes	Saint-Flour	La rotation	230,00	242,65
	Pierrefort	La rotation	289,00	304,90
	Chaudes-Aigues	La rotation	312,00	329,16
Traitement du Bois A	Toutes	Bois A La tonne Bois B	0,00 55,00	0,00 58,03
Location de la benne ouverte	Saint-Flour	Le mois	75,00	79,13
Location de la benne ouverte	Pierrefort	Le mois	75,00	79,13

Fait àUsSEL.....le.....12-12-2025..

Nom ou cachet de la société



1 route du Lioran
 15300 USSEL
 Tél : 04 71 73 20 20 - contact@groupeniocel.com
 SIRET : 377 865 084 00018 - APE 4941 A
 TVA FR : 11 377 865 084